

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
MAIRIE DE SAINT MARS LA REORTHE**

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf septembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de **SAINT MARS LA REORTHE**, légalement convoqué le 03/09/2024 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Patrice BERTRAND, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : Patrice BERTRAND, Laydie PASQUIER, Eric RETAILLEAU, Charlotte DE VILLIERS, Sylvie BOUDAUD, Sylvie CAILLAUD, Alexandra FONTENEAU, Claude GELOT, Vincent MICHEL, Laurence MICHOT, Jean-Jacques MOURGEOTTE, Geoffrey PUAUD, Henri RETAILLEAU, Cyril RAUTURIER, Virginie AUDUREAU.

Secrétaire de séance : Charlotte DE VILLIERS

**24-43-06A DEMANDE D'AIDE DU PROGRAMME DEPARTEMENTAL LOGEMENT AMENAGEMENT –
PDLA**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le bailleur social VENDEE HABITAT a été retenu pour la réalisation de la construction de 10 logements sociaux.

La commune de SAINT MARS LA REORTHE sollicite l'aide du programme départemental Logement Aménagement (PDLA). Monsieur le Maire précise que cette aide sera versée en totalité à VENDEE HABITAT pour la réalisation de la construction de 10 logements locatifs sociaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- Sollicite l'aide du programme départemental Logement Aménagement (PDLA) en totalité à VENDEE HABITAT.
- Approuve le versement en totalité de l'aide accordée (PDLA)
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Maire
Patrice BERTRAND

Signé électroniquement par : Patrice
Bertrand
Date de signature : 11/09/2024
Qualité : Maire de St-Mars la Réorthe

